

## MAIRIE DE GIGORS-ET-LOZERON

### Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 20/03/2023

Le Conseil Municipal s'est réuni le 20 MARS 2023 à 20h00, sous la présidence de M. David GARAYT, Maire.

Présents : DEFFAISSE Jean-Michel – GARAYT David – MANGOU Didier - MARTIN Béatrice – MARTIN Robert – STORPER Marc – DEFFAISSE Yves – HUSSY Damien – PERRET Marion – BRUNIAU Séverine

Secrétaire de séance : DEFFAISSE Jean-Michel

#### Compte-rendu du Conseil Municipal du 06/02/2023

Adopté à l'unanimité

#### Délibération 1 : Comptes administratif 2022 M57

Le Maire présente les résultats des budget investissements et fonctionnement M57 présentant les excédents suivants :

- Investissement : Excédent de 85440,23€
  - o Recettes : 117293,32€
  - o Dépenses : 31853,09€
- Fonctionnement : Excédent de 92606,36€
  - o Recettes : 227515,54€
  - o Dépenses : 134909,18€

Le Maire ne participe pas au vote.

Après délibération le conseil approuve à l'unanimité

#### Délibération 2 : Affectation des résultats M57

Le Maire propose de reporter les excédents d'investissement et de fonctionnement sur le budget 2023 soit:

- Fonctionnement : 92606,36€
- Investissement : 85440,23€

Le Maire ne participe pas au vote.

Après délibération le conseil approuve à l'unanimité

#### Délibération 3 : Comptes administratif 2022 M49

Le Maire présente les résultats des budget investissements et fonctionnement M49 présentant les excédents suivants :

- Investissement : Excédent de 40584,99€
  - o Recettes : 63864,85€
  - o Dépenses : 23279,86€
- Fonctionnement : Excédent de 1726,66€
  - o Recettes : 72978,54€
  - o Dépenses : 71251,88€

Le Maire ne participe pas au vote.

Après délibération le conseil approuve à l'unanimité

#### **Délibération 4 : Affectation des résultats M49**

Le Maire propose de reporter l'excédents de fonctionnement sur le budget 2023 soit :

- Fonctionnement : 1726,66€
- Investissement : 40584,99€

Le Maire ne participe pas au vote.

Après délibération le conseil approuve à l'unanimité

#### **Délibération 5 : Comptes de Gestion**

Le Conseil Municipal, après s'être fait présenté les budgets primitifs M57 – M49 de l'exercice 2022 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, les comptes de gestion M57 – M49 2022 dressés par le receveur accompagnés des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif et l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après avoir entendu et approuvé les comptes administratifs M57 – M49 de l'exercice 2021.

Après s'être assuré que la Trésorière a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2022, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qui lui ont été prescrit de passer dans ses écritures,

Considérant que la gestion est régulière.

Le Maire ne participe pas au vote.

Après délibération le conseil approuve à l'unanimité

#### **Délibération 6 : Taux d'imposition impôts locaux**

Le Maire présente les taux d'imposition des impôts locaux en vigueur :

- Taxe foncière bâti : 23,71%
- Taxe foncière non bâti : 70,74%
- Taxe d'habitation : 7,03%

Le Maire propose de garder ces taux inchangés

Après délibération le conseil approuve à l'unanimité

#### **Délibération 7 : Subventions aux associations**

Le Maire présente le tableau des subventions accordés en 2022 et les demandes et la proposition pour 2023 :

| Nom de l'organisme  | Somme attribuée en Euros en 2022 | Somme attribuée en Euros en 2023 |
|---|----------------------------------|----------------------------------|
| club de la gervanne projet: cousins de la association prévention routière sclérose en plaque groupe de secours Catastrophe français APF France handicap |                                  | 25                               |
| * ADMR du Vellan : portage des repas  | 150 €                            | 150 €                            |
| * ADMR du Vellan : aide à domicile  | 150 €                            | 150 €                            |
| * Bibliothèque (bon d'achat)  | 50 €                             | 50 €                             |
| * Restos du Cœur  | 50 €                             | 50 €                             |
| * Pompiers de Beaufort  | 100 €                            | 100 €                            |
| * Société de Sauvegarde des Monuments Anciens   | 25 €                             | 25 €                             |
| * Club Intergénérationnel de la Gervanne  | 50 €                             | 50 €                             |
| * Lysandra  | 100 €                            | 100 €                            |
| * Vidéos du Val de Drôme  | 50 €                             | 50 €                             |
| * Mémoires de la Drôme  | 20 €                             | 20 €                             |
| * Ass 1 2 3 Soleil  | 50 €                             | 50 €                             |
| * Art et culture  | 50 €                             | 50 €                             |
| * La turale   | 30 €                             | 30 €                             |
| <b>TOTAL</b>  | <b>875,00 €</b>                  | <b>900,00 €</b>                  |

Après délibération le conseil approuve à l'unanimité

### Délibération 8 : Budget primitif M57

Le Maire présente le détail du budget primitif 2023 M57 d'investissement d'un montant total des dépenses et recettes de 166 396,62€.

Le Maire présente le détail du budget primitif 2022 M57 de fonctionnement d'un montant total des dépenses et recettes de 239 664,36€.

Le Maire ne participe pas au vote.

Après délibération le conseil approuve à l'unanimité

### Délibération 9 : Budget primitif M49

Le Maire présente le détail du budget primitif 2022 M49 d'investissement d'un montant total des dépenses et recettes de 88351,85€.

Le Maire présente le détail du budget primitif 2022 M49 de fonctionnement d'un montant total des dépenses et recettes de 71512,73€.

Le Maire ne participe pas au vote

Après délibération le conseil approuve à l'unanimité

### Délibération 10 : Nombre d'adjoints

Le Maire rappelle la décision de Patrick MATT de démissionner de ses fonctions d'élus et de 2<sup>nd</sup> adjoint, validée par la préfecture et sous-préfecture, pour raisons personnelles. Le conseil remercie Patrick chaleureusement pour son implication au cours de ces 3 dernières années.

Le Maire rappelle qu'avant de procéder à une élection d'un membre du conseil pour une fonction d'adjoint, le conseil doit statuer sur le nombre d'adjoints que l'équipe souhaite mettre en place. Le Maire ouvre donc le débat en présentant les délégations en cours et les possibilités de réorganisation. A la sortie des débats il est proposé au conseil de continuer pour les mois qui viennent avec 1 adjoint et de reprendre la discussion si nécessaire.

Après délibération le conseil approuve à l'unanimité

### Informations diverses

- Représentations vacantes à la suite de la démission de Patrick MATT

Sur le poste de titulaire pour les relations avec le PNRV, Didier Mangou (suppléant) prend la place de titulaire pour l'instant, et le conseil statuera plus tard sur une 2eme personne.

Pour la représentation au SDED, Marc assurera les réunions syndicales

Sur l'eau et l'assainissement, Jean-Michel et David se relaieront pour assurer la connexion avec le SMPAS et les habitants.

Pour la commission environnement, Béatrice assurera les réunions.

Concernant l'ABC, il ne semble pas que la présence d'un élu soit obligatoire pour la suite du travail et Patrick MATT souhaite continuer à être actif sur cette initiative. Néanmoins, des élus seront présents aux réunions de restitution et de travail.

### Compte rendus réunions/rencontres

- Lundi 20 février suite risques incendie – rappel de la situation et des règles en vigueur
- Lundi 6 Mars comité pilotage cuisine centrale – le projet suit son cours avec un démarrage à l'automne 2023 ; la question du prix du repas en augmentation est en cours de discussion au sein du SIVOS pour un accompagnement des ménages les plus modestes.
- Lundi 13 Mars Bassin de vie Montclar – l'ADMR connaît des difficultés de recrutement et une réunion sera organisé avec les maires et le président de l'ADMR pour échanger ; l'espace de vie social de la gervanne en projet sur Beaufort va faire l'objet d'un diagnostic pour identifier et prioriser les attentes des habitants des vallées.
- Mercredi 8 Mars Sigma – une augmentation de tarif des visites a été voté ainsi que les diagnostics avant-vente d'un bien immobilier.
- Mercredi 8 Mars rencontre PNRV Cabane non gardée – La cabane à Marcel (famille Lantheaume) a été visité par le parc, un architecte, des élus et Viviane Lantheaume et une proposition sera faite par le parc pour une pérennisation de cette cabane emblématique du territoire, dans le respect de l'histoire de ce lieu. D'autres lieux sont à l'étude pour de possible propositions d'aménagement légers le long des sentiers de randonnées.
- Mardi 14 Mars conférence des maires eau assainissement à Eurre 16-18h – La CCVD souhaite lancer le travail lié au transfert de compétence eau assainissement vers les intercommunalité prévu pour 2026 avec un transfert effectif en 2025 pour les communes de la CCVD. La raison invoquée est de permettre à la prochaine mandature du conseil communautaire de se saisir de cette compétence avec 1 an de fonctionnement effectif. Un planning de réunion va être proposer aux communes dès le printemps.
- Jeudi 16 Mars réunion alignement agents technique à Beaufort – 2 agents techniques ont été recrutés pour la vallée de la Gervanne et de la Sye. Wladimir Imbert opérera sur les communes de Cobonne et Gigors | Lozeron, Bruno Deffaisse sur Montclar et Eygluy-Escoulin. Concernant Wladimir il prendra ses fonctions le 21 mars à Gigors et Lozeron puis les Lundis et Mardis.

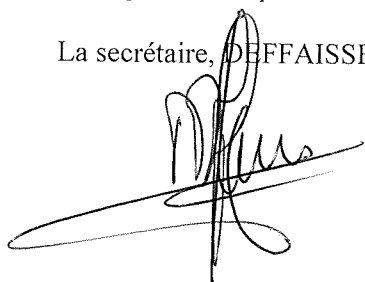
### Prochaines réunions:

- Mardi 21 Mars élaboration règlement PLUi 14h-17h Eurre
- Mercredi 22 Mars Schéma directeur énergies renouvelables Salle des fêtes Allex 9h-17h
- Vendredi 24 Mars COPIL Plan Pastoral Saou salle des fêtes 9h30-11h30
- Samedi 25 Mars Comité PNRV Chamaloc salle communal 9h30
- Mardi 28 Mars SIVOS Beaufort 19h30
- Jeudi 6 Avril Visite site de production énergies renouvelables
- Lundi 24 Avril Réunion Bassin vie Oubleze 18h30
- Mardi 25 Avril SIVOS Suze 19h30
- Vendredi 28 avril 12H Gigors et Lozeron Commission culture CCVD

### Prochaine réunion du Conseil Municipal : le Mardi 18 AVRIL 2023 à 20h00

L'ordre du jour et les questions étant épuisés, la séance est levée à 22h07

La secrétaire, DEFFAISSE Jean-Michel,



Le Maire, GARAYT David

